

Un ouvrage propose des pistes pour sortir de la vitesse, mauvaise pour la qualité de vie et le climat

Aspirer à ralentir

PROPOS RECUEILLIS PAR
SOPHIE DUPONT

Mobilité ► Toujours plus vite, toujours plus loin. La vitesse contribue largement au réchauffement climatique et est source d'inégalités sociales. L'essai *Pour en finir avec la vitesse* propose une prise de conscience et des pistes de réflexions pour ralentir. Le point avec le sociologue Vincent Kaufmann, coauteur.

Pourquoi la vitesse est-elle problématique?

Vincent Kaufmann: La vitesse est vécue comme une incarnation de la liberté. La capacité réversible de la mobilité – pouvoir partir loin et revenir vite – a un effet grisant. Rester dans sa ville pendant les vacances est vu comme quelque chose de triste. L'individu qui voyage est valorisé, le tourisme de masse nous incite à voir absolument Paris ou Londres. Les vacances balnéaires au bout du monde sont mieux perçues que celles du sud de la France. La vitesse est devenue une injonction. Dans le monde du travail, des collaborateurs sont envoyés à l'autre bout du pays ou sur un autre continent. L'injonction repose sur l'individu, avec tout ce qu'il y a de stressant, de fatiguant.

Qu'est-ce que la crise sanitaire a révélé sur notre rapport à la mobilité?

Il faut déjà souligner que ses conséquences humaines et économiques sont dramatiques. En termes de mobilité, les études menées en Europe et en Suisse montrent que le fait de se déplacer moins a permis un apaisement du rythme de vie. Les gens ont retrouvé une qualité de vie dans la proximité. L'aspiration au ralentisse-

Pour Vincent Kaufmann, professeur à l'EPFL et directeur scientifique du Forum Vies Mobiles, le réseau ferroviaire ne doit pas laisser les régions périphériques de côté. DR



ment n'est pas quelque chose de nouveau. De plus en plus de personnes avaient déjà tendance à favoriser la marche à pied et le vélo depuis cinq à dix ans. La crise sanitaire a renforcé ce mouvement.

Y aura-t-il des effets à long terme?

Les déplacements ne vont pas redevenir comme avant la crise. Certains veulent pérenniser leurs nouvelles habitudes, notamment de télétravail. D'autres réfléchissent à leur lieu de vie. Quand on a goûté à la proximité spatiale, les grands trajets sont moins attractifs. Mais il y a un paradoxe. Les régions plus recu-

«Les déplacements ne vont pas redevenir comme avant la crise»

Vincent Kaufmann

lées, touristiques, le Valais par exemple, voient arriver de nouveaux habitants. Ces personnes télétravaillent et ont des loisirs à proximité. Mais elles sont également prêtes à faire plus de kilomètres lorsqu'elles doivent se rendre sur leur lieu de travail. Et ces trajets se font généralement en voiture. Le bilan carbone est peut-être pire.

Quels sont les leviers d'action pour une société plus sobre, qui renonce à la vitesse?

Le mot clé, c'est l'aménagement du territoire. Depuis cinquante ans, l'automobile a permis l'étalement urbain. Quand une autoroute s'ouvre,

il devient tentant de s'offrir la maison individuelle de ses rêves à trente minutes en voiture de son lieu de travail. Les grands commerces se sont aussi développés dans les agglomérations, près des accès autoroutiers.

Les politiques d'aménagement du territoire ont jusqu'ici privilégié l'accessibilité aux grands centres urbains. Les régions zurichoise et bâloise ainsi que l'arc lémanique se sont développés avec des aéroports bien dotés en destinations européennes, avec des réseaux autoroutiers et ferroviaires performants. Le temps est venu d'avoir une vision plus équilibrée et d'essayer de réduire la vitesse.

Comment?

Plusieurs villes d'Europe débattent de réduire la vitesse à 30 km/h. Une autre question se pose: voulons-nous continuer à investir dans des infrastructures routières ou les laisser se saturer? Dans ce dernier cas, la voiture devient progressivement un mode lent. Ce n'est pas grave si c'est accompagné. Le réseau ferroviaire ne doit pas laisser les régions périphériques de côté.

L'aménagement du territoire doit prendre en compte les loisirs. Les gens s'échappent le week-end parce que leur cadre de vie ne leur offre pas de lieux de détente. Des petits aménagements peuvent changer la donne. A Genève, la plage des Eaux-Vives a eu un succès immédiat. La demande latente pour des loisirs de proximité est forte. Pendant le confinement, beaucoup de gens ont apprécié vivre à une échelle plus petite. Les politiques publiques ont intérêt à amplifier la tendance et, de manière générale, à favoriser la ville au quart d'heure, où tous les services sont accessibles en quinze minutes à pied.

Qu'est-ce que nous avons à y gagner, collectivement?

Sortir de l'optimisation par la vitesse est indispensable pour atteindre la neutralité carbone. C'est aussi une question d'égalité d'accès au territoire et à la ville. De larges pans de la population travaillent loin de leur domicile toute la journée, d'autres restent dans leur quartier. En sortant de la vitesse, en redonnant vie aux quartiers, nous pouvons retrouver une plus grande mixité sociale. Et les individus gagnent en qualité de vie. I

Tom Dubois, Christophe Gay, Vincent Kaufmann, Sylvie Landrière, *Pour en finir avec la vitesse*, éditions de l'Aube, 2021.

PUBLICITÉ

LE CHOIX 100% LOCAL AVEC GRITA

100% BLÉ GENEVOIS

100% TRAÇABLE

100% LOCAL

100% TRADITIONNEL

GENEVETERROIR.CH

GENÈVE RÉGION TERRE AVENIR

Rue brièvement bloquée

Zurich ► Quatre militantes d'Extinction Rebellion ont brièvement bloqué une rue jeudi en début d'après-midi à Zurich. Elles ont été emmenées par la police quelques minutes après le début de leur action.

Trois des quatre femmes portaient des pancartes où on pouvait lire «Arrêtée parce que je m'inquiète» en français, en allemand et en italien. Elles se sont assises au milieu de la chaussée au carrefour entre l'Uraniastrasse et la Bahnhofstrasse. La police était présente avant l'action entre la gare principale et le carrefour. Elle a procédé à des contrôles de personnes.

Jeudi matin, les activistes d'Extinction Rebellion ont annoncé qu'ils étaient à court de matériel pour leurs actions. La police zurichoise a confisqué la plupart de leurs banderoles et échafaudages de bois utilisés lors des blocages de rues lundi et mardi. C'est pourquoi il n'y a eu qu'un mini blocage jeudi, les militants étant occupés à produire de nouvelles banderoles.

Les activistes, venus pour la plupart de Suisse romande, ont bloqué des rues du centre de Zurich lundi et mardi. Mercredi, la police a encerclé les militants dans la gare centrale afin de les empêcher de procéder à un nouveau blocage de rues.

Jeudi soir, les 55 activistes arrêtés lundi et mardi avaient tous été libérés, a indiqué le service d'information du Ministère public. Ils sont soupçonnés de contrainte dans le cadre de leurs actions de lundi et mardi. Des enquêtes sont en cours pour déterminer s'ils ont commis d'autres infractions. La présomption d'innocence prévaut.

ATS

VACCIN

PAS DE RUÉE SUR LE JANSSEN

Les Suisses ne se sont pas rués sur le vaccin Janssen de Johnson&Johnson. La majorité des 150 000 doses achetées par la Confédération n'ont pas encore été attribuées. ATS

CLIMAT

DES ARBRES TESTÉS EN VALAIS

Comment la forêt peut-elle s'adapter au changement climatique et quelles essences faut-il favoriser: cette question est au cœur d'une recherche menée à Bâges (VS), où une parcelle expérimentale accueillera 600 jeunes arbres. ATS

MINISTÈRE PUBLIC

M^{ME} HEINE À LA SURVEILLANCE

Actuelle vice-présidente, Alexia Heine prendra la tête de l'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération (MPC) le 1^{er} janvier 2022. Elle succèdera à Hanspeter Uster. ATS

VOTE DES JEUNES

COUP D'ENVOI DE CINÉCIVIC

La 7^e édition de CinéCivic, le concours d'affiches et de films destiné à promouvoir la participation des jeunes aux votations et aux élections, a été lancée dans les cantons de Genève, de Vaud, du Valais et de Berne. ATS

Fonctionnaire indélicat

Valais ► Un fonctionnaire valaisan a été condamné par le Tribunal de Sion pour abus de confiance qualifié et faux dans les titres. Responsable de la caisse de l'aide sociale aux réfugiés du Valais central, il y avait puisé 166 000 francs pour financer ses besoins personnels, principalement la fréquentation de prostituées.

L'homme a été jugé dans le cadre d'une procédure simplifiée, a indiqué le procureur général, Nicolas Dubuis, revenant sur une information diffusée jeudi par *Le Nouvelliste* sur son site internet. Sa peine devrait être de vingt-quatre mois de prison avec quatre ans de sursis, comme négociée entre toutes les parties, à savoir le Ministère public, le prévenu et l'Etat du Valais. Aucun recours n'est possible.

L'ancien fonctionnaire a déjà remboursé une partie de la somme, confirme le chef du Service cantonal de l'action sociale. L'Office des contentieux doit se charger de récupérer le reste.

ATS